

Travailler seul

Travailler seul

Résumé

Les travailleurs font face à plus de risques lorsqu'ils travaillent seuls. La sévérité des risques dépend du lieu, du type de travail, de l'interaction avec le public, et des conséquences possibles liées aux situations d'urgence, aux accidents ou aux blessures.

Si vous travaillez seul et subissez une blessure, vous pouvez être dans l'incapacité de demander de l'aide. C'est la raison pour laquelle il est important de déterminer les dangers, de mettre en oeuvre les procédures visant à limiter les risques, et de suivre les procédures d'urgence.

Législation

Le paragraphe 33.(1) du Règlement sur la sécurité et la santé au travail de la Loi sur la sécurité des Territoires du Nord-Ouest énonce que :

Dans le présent article, « travailler seul » se dit du fait de travailler comme seul travailleur dans un lieu de travail, dans des circonstances où il est impossible d'obtenir rapidement de l'aide en cas de blessure, de problème de santé ou d'urgence.

Conseils et directives

Les pratiques de travail sécuritaires pour les travailleurs

- Évaluer les dangers présents sur le lieu de travail afin de minimiser les risques possibles lorsqu'une personne travaille seule. Cette situation peut devenir plus complexe si le milieu de travail est non traditionnel.
- Effectuer une évaluation et une vérification formelles, notamment l'ergonomie, l'équipement, la sécurité électrique, la sécurité, la protection contre les incendies, les procédures d'urgence et les heures de travail.
- Trouver avec votre superviseur des moyens de réduire les risques liés au fait de travailler seul et établir une procédure de vérification qui tient compte de la sécurité.
- S'assurer d'avoir les connaissances, la formation et l'équipement appropriés au chantier.
- Établir un système de communication avec votre superviseur pour assurer votre sécurité.
- Tenir compte des conditions climatiques et fauniques lorsqu'il faut travailler sur des sites sauvages isolés.

Nous sommes hautement engagés envers la sécurité. Pour de plus amples renseignements sur la santé et la sécurité au travail, composez notre numéro sans frais ou visitez notre site Web.